

WELKENRAEDT - URBANISME

114 foyers bientôt en chantier

74 apparts et 40 maisons près du centre du village

Les premiers logements devraient bientôt être construits à Welkenraedt, dans le lotissement Batico du futur Domaine de la Montagne jaune. Stéphane Corman, responsable marketing chez le promoteur, Batico, annonce le début du chantier des maisons pour février – mars 2021, les voiries étant désormais fin prêtes.

Plus que trois ou quatre mois dormir et les pelleteuses devraient être à pied d'œuvre pour lancer le chantier du Domaine de la Montagne jaune, à Welkenraedt, sur des terrains qui appartenaient à la fabrique d'église et qui sont situés à l'arrière du Delhaize. « La construction des premières maisons devrait débuter fin février – début mars », explique Stéphane Corman, responsable marketing de Batico, le promoteur.

Il s'agit de construire ici 40 maisons de 3 ou 4 chambres et 74 appartements 2 ou 3

chambres, répartis en 7 résidences, ce qui devrait permettre à la commune d'accueillir quelque 300 habitants. Le dossier n'est pas sans importance pour ceux qui ne s'y domicilieront pas. En effet, comme on se trouve dans le bassin du Ruyff, ruisseau redoutable en cas de fortes crues, comme celle qui avait noyé le centre de Welkenraedt en juin 2016, on a prévu un plan d'eau susceptible de récolter une partie des eaux affluant vers la place des Combattants, lors d'inondations. Par ailleurs, considère Batico, « Le ruisseau, le plan d'eau et les 8.000 m² de zones vertes du projet avec leurs aménagements (cheminements pour la mobilité douce, plantations) joueront un rôle majeur dans le maillage écologique au cœur de la commune. » Le bassin contiendra toujours



« Les raccourcis pédestres permettront de rejoindre rapidement le centre »

Jean-Luc Nix, Majeur



Le projet s'articulera autour d'un grand plan d'eau qui donnera à l'ensemble un aspect bucolique. Il y aura des maisons mais aussi des résidences à appartements. Pour le moment, Batico vient de terminer la réalisation des voiries. Les premiers bâtiments, clef sur porte, devraient être prêts pour l'été 2022. © Batico

un minimum d'eau : « Il y aura au moins 3.000 m² inondés en permanence », indique Georges Corman. Et on y a prévu une végétation adaptée au milieu aquatique : « Un plan de plantation a été mis en œuvre avec les services de la commune et le plan d'eau accueille déjà des canards... » Si l'on a dû prendre des mesures pour rendre le sol cultivable dans le cadre du projet de la rue du Hangar, autre dossier susceptible d'augmenter fortement la population de Welkenraedt, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le Domaine de la Montagne jaune, explique Georges Corman. On devrait

donc pouvoir y cultiver son potager sans souci, estime-t-il. Pour Georges Corman, « les premières maisons devraient être terminées à l'été 2022. Au printemps, nous allons aussi débuter la construction d'une première résidence de 14 appartements, celle-ci sera finie à l'été 2023. » Les logements devraient se greffer sur deux voiries : les rues de la Paix et de la Montagne jaune. On prévoit un tonnage limité de terres à évacuer : on s'adaptera au terrain naturel. Par contre, pour les immeubles à appartements, les terrasses seront un peu plus importants et il devrait dès lors y

avoir mise en décharge des terres excédentaires. Olivier Rensonnet, un des architectes du projet, avec le bureau Maloïr, à Glons, souligne que l'on utilisera surtout la brique claire et les bardages en bois, avec des constructions en volumétrie simple. Ce dossier vise une zone de 4 hectares, soit l'équivalent de 6 terrains de football, environ. Le dossier a été initié en 2013. Tous les logements seront mis en vente. Dès à présent, jauge Georges Corman, une vingtaine de pour cent ont déjà fait l'objet de réservations sur plan. Y.B.

YVES BASTIN

Environnement

Une éolienne en projet près de l'usine 3B, à Battice

Nouvel essai de 3B Fibreglass pour limiter sa consommation électrique : après la levée de boucliers pour son projet d'énorme champ photovoltaïque sur le versant de la route de Maastricht vers Charneux, voici que l'entreprise sollicite un permis dans le même secteur pour une éolienne de 2,2 à 2,99 MW, pour une production estimée à 6 à 7,5 GWh l'an et une hauteur en bout de pale de 180 mètres, au lieu-dit aux Haies. Pour 3B, ce projet est « conforme aux prescriptions du Cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie ». Il a été étudié avec Luminus, groupe déjà allié à 3B

pour le photovoltaïque. 3B souligne qu'une telle éolienne n'empêche pas d'exploiter les terrains agricoles voisins. Si le permis était octroyé, 3B plancherait sur une mise en service début 2022. Une enquête publique est ouverte depuis ce lundi, à la Ville. Elle durera 15 jours. L'échevin Bernard Allelyn se doutait qu'une telle demande de permis arriverait. Il souligne qu'il faut vérifier si le prescrit légal serait respecté quant à la distance avec la maison la plus proche, afin d'éviter l'effet stroboscopique des pales. On pourrait se demander s'il n'y a pas là place pour plusieurs mâts, dont pourraient



Une éolienne. © Belga

profiter d'autres entreprises, comme on l'envisage aux Plenesses ? Mais Nadia Paulis, chargée de communication pour 3B, souligne que non. Pour le projet photovoltaïque, la Ville avait remis un avis négatif. Mais c'est la Région qui statuera. Néanmoins, 3B souligne vouloir « revoir ce projet ». Nadia Paulis souligne qu'il s'agit de deux projets distincts, l'un n'excluant pas l'autre. Début 2020, 3B avait déjà obtenu un permis pour implanter deux unités de cogénération sur le site de l'usine, afin de produire du courant et de la chaleur pour les étuves. Y.B.

200071120402

CONCOURS EXCLUSIF



Gagnez

Un Leanmask
Le masque durable & réutilisable.
Made in Belgium.

COMMENT PARTICIPER ?

Envoyez le code

MASK au **6010**

suivi de vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, e-mail)

6010

1€ / Sms E/R

LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale

Passez en mode local

Concours jusqu'au 30 novembre à minuit - 2€/ participation. La participation via ce canal est la seule considérée comme valide. Le gagnant sera averti personnellement. Helpdesk technique: marketing@sudpresse.be. Le traitement des données est soumis aux conditions légales sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992. En participant à ce jeu, vous acceptez que vos données soient reprises dans le traitement de Sudpresse et peuvent être transmises à des tiers. Règlement disponible sur demande. SUDPRESSE S.A. - service jeux concours - rue de Coquetet 134 - 5000 Bouge